



# Extrait de délibération

Identifiant  
2019-12-04

## Comité syndical 16 décembre 2019 – Parthenay

L'An Deux Mille dix neuf le seize décembre à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président. Mme. Nadine MINEAU a été désignée secrétaire de séance.

**Date de la convocation :** 10 décembre 2019

**Nombre de délégués en exercice :** 31 titulaires / 31 suppléants

**Présents :** 20 titulaires / 1 suppléant

**Absents, excusés :** 11 titulaires / 30 suppléants

**Votants :** 21

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvadais-Val du Thouet	NOLOT Monique, BIRONNEAU Pascal, COIFFARD Jean-François	FOUILLET Olivier		
Parthenay-Gâtine	CUBAUD Olivier, GAILLARD Didier, ALBERT Philippe, LARGEAU Béatrice, BELY Françoise, GUERIN Jean-Claude, DUFOUR Jean-Paul, DIEUMEGARD Claude, ROUVREAU Laurent, BERGEON Patrice	BOUCHER Hervé-Loïc, GILBERT Véronique, BRESCIA Nathalie, De TALHOUET ROY Hervé,		
Val de Gâtine	RIMBEAU Jean-Pierre, MINEAU Nadine, EVRARD Elisabeth, CHAUSSERAY Francine, BOUJU Gilles, DOUTEAU Patrice, OLIVIER Pascal	CANTET Jean-Paul, MORIN Joël, BARANGER Johann, LEMAITRE Thierry, GUERIT Jean-Philippe, BASTY Jean-Pierre	FRADIN Jacques	ATTOU Yves

## Renouvellement de la convention Ingénierie Pays / Chambre d'agriculture - Poste animateur LEADER pour l'année 2020

Depuis juin 2017 Mme Céline Karasinski qui travaille à la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres, est mise à disposition du Pays de Gâtine pour assurer, à mi-temps (17h30 hebdomadaire), les missions de chargée de mission LEADER (Animation du programme LEADER - Accompagnement et suivi des porteurs de projets - Animation du GAL - Mise en œuvre de projets de coopération - Participation aux réseaux locaux, régionaux nationaux et européens - Participation aux instances du PETR).

Une convention en ce sens a été signée pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 31 décembre 2017 puis renouvelée pour l'année 2018 et 2019.

Afin de poursuivre l'animation et le suivi du programme LEADER 2014/2020, il est proposé de renouveler la convention de mise à disposition avec la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres. Elle en précisera les modalités. Le poste sera financé sur le programme LEADER à hauteur de 80%.

**Les membres du Comité syndical décident d'autoriser le Président à signer avec la Chambre d'Agriculture, la convention de mise à disposition de Céline Karasinski pour exercer les fonctions de Chargée de mission Leader Développement local. Elle prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2020 et pourra faire l'objet d'un renouvellement.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président  
Didier GAILLARD